18me Année. — N° 3512 — 1re EDITION (paraissant le soir) — Jeudi 26 Juin 1873

BUREAUX : RUE NAIN.

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr ; Six mois, 23 fr. ; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr. Six mois, 27 fr. ; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES ; 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

PROPRIÉTAIRE-GERANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : *A ROUBAIX*, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; *A Lille*, chez M. Béghin, libraire rue Grande-Chaussée ; *A Paris*, chez MM. Havas, Laffite-Bullier, & Cie place de la Bourse, 8 ; A *Bruxelles*, à l'*Office de Publicité*, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : *Roubaix à Lille*, 5 17, 7 02, 8 12, 9 48, 11 37, m., 12 26, 156, 3 42, 5 11, 6 15, 7 38, 9 36, 11 11, s. — *Roubaix à Tourcoing-Mouscron*, 5 38, 7 08, 8 43, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 46, 5 03, 6 03, 8 13, 10 22, 11 31. s.— *Lille à Roubaix*, 5 20, 6 50, 8 25 9 55, 11 05, 12 57, 2 28, 4 45, 5 45, 7 55, 10 05, 11 15 *Tourcoing à Roubaix et Lille*, 5 10, 6 53- 8 03, 9 41, 11 28 12 17, 1 47, 3 33, 5 02, 6 06, 7 28, 9 24, 11 02 *Mouscron à Lille*, 6 43, 7 53, 9 31, 11 18, 12 05, 3 21, 4 50, 5 57, 7 10, 9 10

BOURSE DE PARIS

DU 24 JUIN

3 0/0	56 07 1/2
4 1/2	80 75
Emprunt 1871	90 35
Emprunt 1872	91 50

DU 25 JUIN

3 0/0	55 80
4 1/2	80 50
Emprunt 1871	89 90
Emprunt 1872	91 05

ROUBAIX, 25 JUIN 1873

161 voix de majorité viennent de faire triompher dans l'Assemblée la cause de la liberté de conscience et de la décence des enterrements.

Nos oppresseurs, les matérialistes et les démagogues, en sont pour leurs frais de phraséologie philosophique. Leur impuissance vient d'être constatée une fois de plus. La majorité n'a qu'à ne pas se diviser, la France est sauvée. Ce ne sont ni des légitimistes, ni des bonapartistes, ni des orléanistes, qui viennent d'infliger cette nouvelle leçon aux communards, conscients ou inconscients, blottis derrière la plus sainte de nos libertés ; ce sont les défenseurs de la paix, de la justice et la vérité qui, ici comme dans le débat relatif à M. Ranc, ont formé une majorité écrasante et ont traduit en fait la devise de l'ordre moral inscrite, sur le drapeau du 24 mai.

Donc, écrit *Paris-Journal*, l'Assemblée est unie, et unie elle est invincible. Il y a une majorité dans l'Assemblée, depuis qu'on ne subit plus M. Thiers à l'hôtel de la présidence de la République. C'est là ce qui domine toute la situation depuis l'heure heureuse où les petites habiletés ont été remplacées par la grande loyauté. La comédie est finie, et ceux qui essaient de la jouer encore, après la retraite du chef de la troupe, sont sûrs de leur échec.

L'opposition, comme nous le disions hier, veut prendre l'offensive. Il n'y a plus aucun doute là-dessus maintenant. Depuis que M. Thiers a fini par céder aux conseils de quelques amis du centre gauche, et a reculé devant une intervention dans la question Ranc, on n'a plus qu'en lui une confiance des plus médiocres ; la gauche comprend qu'elle s'attarderait vainement derrière ce vieillard ; elle a certes trop de fougue, trop de jeunesse pour se prêter à des calculs qu'elle subissait quand le *cheval de renfort* était attelé en flèche, mais qu'elle ne saurait tolérer aujourd'hui, que les traits sont coupés.

De là le changement d'attitude et de langage dans la plupart des organes du radicalisme. La lutte est absolument ouverte, après tout il ne faut pas trop s'en plaindre.

Dans cette polémique qui hausse de jour en jour très-sensiblement sa note, ce qui se détache au premier plan c'est d'abord l'*audace* — le mot est du cru radicale, — avec laquelle le ministère du 25 mai a rétabli la situation telle qu'elle était à Bordeaux. Les radicaux ne veulent admettre en aucune façon l'état provisoire, ni le pouvoir de l'Assemblée de décider à son heure entre la monarchie et la république.

Le ministère, le gouvernement pour mieux dire, est revenu à ce qu'exigeait la loyauté ; cela n'est-il pas plus que suffisant pour le faire accuser de tout sacrifier à la *réaction monarchique* ? — Depuis deux ans, le pays ignorait de quel côté on voulait le conduire, et ne trouvant pas le courage de résister à cette politique, qui sous prétexte de république conservatrice, le conduisait au radicalisme légal, il s'abandonnait lui-même en quelque sorte.

Il reprend aujourd'hui conscience de lui-même ; il apprécie sainement les périls auxquels il est encore exposé, et les espérances qui lui sont encore permises ; il peut attendre sans crainte que la réorganisation qui, après la paix et la libération du territoire, doit être l'œuvre de l'Assemblée nationale, soit accomplie.

C'en est beaucoup trop pour les radicaux. Ils veulent à toute force précipiter les solutions, comprenant du reste à merveille que le désarroi seul où ces deux dernières années avaient jeté les esprits était la condition même de leur succès.

Ils ne peuvent donc pas attendre pour livrer la bataille suprême que ce désarroi ait tout à fait disparu, et voilà pourquoi toutes les réunions de la gauche ont résolu de ne pas attendre plus longtemps l'entrée en campagne. A mesure qu'ils feront à Versailles l'agitation parlementaire, les internationalistes, leurs auxiliaires, susciteront les grèves dont on parle depuis quelques jours.

Nous avons tout lieu de croire que le gouvernement sait bien à quoi s'en tenir sur ces projets auxquels, à ce qu'on assure, même les plus modérés de la gauche donnent les mains.

Il faut donc s'attendre à ce que d'énergiques mesures soient proposées et, certes, là-dessus la majorité ne fera pas défaut au ministère.

CHRONIQUE

•.• La commission de réorganisation de l'armée paraît résolue à ne présenter aux délibérations de l'Assemblée que la partie principale de ses travaux concernant la division de la France en territoires militaires, qui seraient au nombre de dix-huit, et aux moyens à employer pour arriver à la mobilisation de l'armée à l'aide de ces circonscriptions. Le texte de la loi ne serait présenté qu'après les vacances.

•.• *L'Union* annonce qu'hier a eu lieu à Lyon le premier enterrement civil selon les prescriptions de l'arrêté de M. Ducros. Il y avait très-peu de démentants, et ceux qui avaient bravé l'heure nationale et consenti à passer sous les fourches caudines des mesures aussi prévoyantes que sages, aussi honorables que légales, paraissaient très-mécontents de cet essai.

•.• Une nouvelle réunion extra-parlementaire vient de se constituer : c'est celle des économistes et des financiers des trois fractions de la gauche. Dans cette réunion, qui doit se composer de quarante membres, on étudiera toutes les questions budgétaires, et on se préparera pour la discussion du budget de 1874. Parmi les membres qui en font déjà partie, on cite MM. Cochery, Guichard, Magnin, Langlois, Edmond Adam, Margaine, Scheurer, Kestner.

•.• Nous avons publié récemment un article de l'*Assemblée nationale* qui était donné comme le programme de toutes les fractions du parti conservateur. Le *Français* répond à ce sujet : « Plusieurs journaux s'occupent d'un article récemment publié par un journal légitimiste sous ce titre : *Le pacte du 24 mai*, et, sur la foi d'une correspondance adressée à un journal de province, le présentent comme « un manifeste concerté entre les chefs de la majorité et le gouvernement. »

Nous sommes persuadés que les honorables rédacteurs du journal en question sont absolument étrangers à cette petite mise en scène. Mais ils ne nous contrediront pas quand nous disons que cet article ne peut avoir que l'autorité, fort respectable d'ailleurs, qui s'attache aux autres articles de ce journal et n'est à aucun degré « un manifeste concerté entre le gouvernement et les chefs de la majorité. » Ce que nous en disons est uniquement pour prévenir des interprétations erronées et nous n'avons pas d'ailleurs l'intention d'aborder le fond de la question et de critiquer les conclusions de cet article. »

•.• M. Léon Say vient d'adresser, de Vienne, à M. Christophle une lettre par laquelle il déclare accepter avec reconnaissance la présidence du centre gauche ; il dit, de plus, que le centre gauche doit rester ferme dans la ligne qu'il a suivie jusqu'ici, et attendre que la « dislocation » de la coalition qui est au pouvoir » lui ramène le centre droit, de manière à former une « majorité véritable qui exclura les deux extrêmes ».

Nous espérons qu'il attendra longtemps.

•.• M. le préfet du Gard vient d'adresser aux sous-préfets de son département une circulaire pour appeler toute leur attention sur l'abus des enterrements civils et leur recommander de s'assurer, chaque fois qu'il y aura lieu, s'il y a réellement consentement de la famille, et si une manifestation quelconque des dernières volontés du mourant a pu faire préjuger de son intention d'être enterré civilement. Dans le cas contraire, les sous-préfets sont invités à prendre des mesures en conséquence.

•.• M. le docteur Nélaton, dont la santé était chancelante depuis quelques semaines, se trouvait hier soir beaucoup plus mal.

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix.*)

Paris, 24 juin 1873.

Le monde politique et financier, à Paris et à Versailles, s'occupe beaucoup de l'article publié par l'*Assemblée nationale* sur le pacte du 24 mai. Toute la presse française et étrangère donne également son attention à cet article. On y voit la pensée bien arrêtée du maréchal-président qui veut maintenir l'union dans la majorité et ajourner toute proclamation de république, comme toute autre cause de divisions.

La remarque a été faite que, seuls parmi les journaux, le *Journal de Paris* et le *Français*, organes tout spéciaux de la fraction du ministère représentée par M. le duc de Broglie et M. Beulé, garde un silence absolu sur cet article de l'*Assemblée nationale*.

Est-ce que les membres de cette fraction du ministère auraient des idées différentes que celles d'union exprimées par cet article ?

On prétend à Versailles que M. le duc de Broglie et M. Beulé auraient quelques tendances à se rapprocher de la politique du centre gauche. J'aime à croire que ce soupçon est mal fondé, car ce serait vouloir recommencer la politique de M. Thiers avec toutes ses fautes et perdre tout le bénéfice de la victoire du 24 mai.

Vous avez vu que le centre gauche a décidé d'appuyer un ordre du jour qui blâmerait l'arrêté du préfet de Lyon relatif aux enterrements civils. C'est M. Thiers, dit-on, qui aurait poussé le centre gauche Christophle à cette résolution. Or, en 1851, dans l'assemblée législative, un membre de la Montagne ayant interpellé le gouvernement au sujet d'un arrêté pris aussi à Lyon par le maréchal Castellane au sujet des enterrements civils, l'interpellation fut renvoyée à six mois, ce qui était un enterrement. M. Thiers vota pour les six mois.

Les républicains et radicaux voulaient fêter à Versailles, l'anniversaire de la mort du général Hoche par un banquet public, mais il a été interdit par le gouvernement ; on annonce un banquet privé à Paris, présidé par le citoyen Gambetta, qui fera là, tout à son aise, le discours qu'il trouve si rarement l'occasion de prononcer à la tribune de l'Assemblée parce qu'il pourrait être gêné par les contradicteurs.

La commission de décentralisation s'est encore occupée aujourd'hui du mode de nomination des maires et entendu MM. Bocher, Raudot, duc Decazes, De Cumont, Fresneau. Avant de prendre une résolution, la commission a nommé une sous-commission chargée de faire un rapport sur les propositions de MM. Vingtain et Pradié. MM. Jaubert, D'Andelarre et de Chabrol ont été nommés membres de cette sous-commission.

Les membres de la droite ont décidé que chacun d'eux voterait comme il l'entendrait pour l'un des deux candidats au conseil d'Etat. DE SAINT-CHÉRON.

LETTRE DE VERSAILLES.

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix.*)

Versailles, 24 juin.

Les radicaux et les amis de M. Thiers vont livrer aujourd'hui un nouvel assaut au gouvernement du maréchal Mac-Mahon. Dans une importante réunion tenue hier par le centre gauche, on a pu voir s'affirmer les tendances des deux fractions les plus importantes de ce groupe. Tandis que le groupe de M. Christophe s'efforçait de faire adopter un ordre du jour blâmant également les procédés des enfouisseurs civils, et l'arrêté de M. Ducros, le groupe de M. Léon Say et Picard, qui a tenu beaucoup à se faire pardonner par les radicaux son vote dans l'affaire Ranc, présentait un ordre du jour qui obtenait la majorité et était adopté ; cet ordre du jour était ainsi conçu : « Considérant que l'arrêté du préfet du Rhône porte atteinte à la liberté de conscience qui est inviolable et qui est la première de toutes les libertés, passe à l'ordre du jour. » A peine cette résolution fut-elle adoptée, le télégraphe en informa M. Léon Say, qui se trouve en ce moment à Vienne ; M. Thiers n'a sans doute pas tardé à en être informé et à s'en féliciter, car ce sont ses plus ardents et ses plus dévoués amis qui avaient combattu l'ordre du jour Christophe et soutenu celui de M. Picard. Quant à M. Christophe il s'en vint, fort ému raconter sa peine à tous les échos ; la lettre que M. Léon Say lui, avait adressée de Vienne et qui devait paraître le soir même dans les journaux, le préoccupait fort. Il ressort en effet de l'adoption de l'ordre du jour Picard que toutes les déclarations de M. Léon Say, rédigées pour s'assurer les Républicains conservateurs, sur la vitalité et la cohésion du centre gauche produisaient sur l'opinion un effet tout opposé à celui que l'on espérait, et donnaient la mesure exacte du degré de confiance que l'on doit accorder à ce parti, qui a la prétention de nous gouverner et qui est incapable de se gouverner lui-même.

Qu'est-ce donc, en effet, que le centre gauche, quel est son programme et quels sont ses chefs. Un de ses anciens vice-présidents, M. Desseilligny en s'est séparé hautement, entraînant avec lui vers la droite une importante fraction ; un second groupe s'est détaché lors de la séance du 24 mai. Le parti Casimir Périer n'est plus porté que pour mémoire sur ses listes, car les membres qui le composent votent aujourd'hui constamment avec la droite ; son chef, M. Casimir Périer, demeure seul, n'osant ni avancer ni reculer, ne pouvant retourner vers la droite, qu'il abandonna jadis, et ne voulant marcher vers la gauche, dont les tendances l'effraient.

Quant au groupe Christophle, on a pu apprécier hier ; ce dont il était capable, il fait répéter dans tous ses journaux que la France est derrière lui, et que les conservateurs Républicains mettent toute leur espérance en sa fermeté et en son libéralisme, et, sur une des questions qui intéresse au plus haut degré l'ordre social, lorsqu'il s'agit de blâmer les exhibitions scandaleuses de la démagogie athée, il est impuissant à faire prévaloir son avis ; M. Picard le renverse, et, en cette circonstance, M. Picard agissant au nom de M. Léon Say, libre-penseur déclaré, nous montre bien ce qu'il faut croire des déclarations conservatrices de ce qui fut jadis le centre gauche, et n'est plus aujourd'hui, du côté de M. Périer et Christophle, qu'une réunion d'invalides politiques, et du côté de M. Léon Say et Picard que l'antichambre du radicalisme.

Les députés de la droite ont tenu hier, aux réservoirs, leur réunion hebdomadaire. Après s'être entretenu de l'élection d'un conseiller d'Etat, qui doit avoir lieu jeudi, ils se sont occupés de l'interpellation de M. Leroyer ; il a été décidé que l'ordre du jour sur lequel toute la droite porterait ses votes, ne pourrait être rédigé à l'avance.

De la tournure que prendront les débats, des incidents qui se produiront au cours de la discussion, dépendra la rédaction de l'ordre du jour motivé ; peut-être même s'arrêtera-t-on à l'idée de voter l'ordre du jour pur et simple ; inutile de vous dire que sa signification serait à la fois un blâme pour les agissements de la démocratie, et une approbation complète de l'arrêté de M. Ducros, et enfin un moyen de prouver aux amis de

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 26 JUIN 1873

— 21 —

LE

BAPTÊME DU SANG

PREMIÈRE PARTIE

XIII — (Suite)

Octave de Kergor prit sa main, avec un mélange de douceur câline et d'autorité. On devinait en lui l'homme qui commande, alors même qu'il prie. Marthe, à ce contact, se sentit troublée. Le geste du vicomte effarouchait en elle je ne sais quelle pudeur instinctive. Elle voulut retirer sa main. Mais, quoiqu'elle fît, et vraiment elle fit tout ce qu'elle pouvait faire, elle ne parvint point à se dégager de cette étreinte dominatrice.

Aussi, après avoir lutté un instant, se sentant la moins forte, trahie peut-être par la lâcheté de son cœur complice, elle laissa au jeune homme les doigts fins dont il s'était emparé presque de de vive force, et, palpitante sous cette pression, bien douce pourtant, comme la colombe dans la serre du vautour, émue, craintive, voulant et ne voulant pas, elle demeura un moment immobile et silencieuse, tout près de lui.

Les aboiements d'un énorme chien de garde qui vint joyeusement gambader autour d'elle, en mordillant le bas de ses vêtements, pour attirer plus sûrement son attention, rappela tout à coup la fille de Lormeau au sentiment de la réalité, qu'elle oubliait complétement en cet instant.

— Ah ! s'écria-t-elle avec un accent d'effroi qui n'avait rien de joué, mon père ne doit pas être loin d'ici... Voilà son chien ! Oh ! monsieur, par grâce ! laissez-moi ! s'il me voit avec vous, je suis perdue... Adieu donc ! adieu !

— Bientôt ! fit M. de Kergor, qui, cette fois, n'essaya plus de la retenir.

— Oui, à bientôt ! répondit-elle, la tête perdue, et sans avoir trop conscience de ce qu'elle promettait.

Et légère, rapide, bondissante comme la Galatée du poète, elle s'enfuit comme elle... non pas vers les saules, mais vers les pommiers, et bientôt elle disparut derrière un rideau d'ajoncs dorés, assez épais pour la cacher à tous les yeux.

Le vicomte prit bravement son parti, et, en homme qui ne craint pas la rencontre, il remonta le chemin que, selon toute probabilité, descendait le père de Marthe.

Au bout de quelques minutes, les deux hommes se croisèrent.

Jacques, respectueux et prévenant, comme une certaine classe de paysans l'est toujours avec les gens habillés de drap fin, mit le chapeau à la main, et salua l'officier avec une réserve presque craintive.

Hâtons-nous de dire que le vicomte de Kergor était incapable d'abuser envers qui que ce fût des avantages que donne la fortune, ou une position sociale supérieure. Il ne l'eût fait avec personne ; il l'eût fait moins encore avec le père de Marthe. Il se serait cruellement reproché d'avoir, en quelque sorte, humilié la fille dans le père. Aussi lui parla-t-il avec une bienveillance parfaite et même, à son insu peut-être, avec des égards, que le marquis de Vimeuse, si bon d'ailleurs, et si humain, ne montrait pas toujours aux gens.

Comme tous ceux que le malheur a foulés sous ses pieds et pétris de sa main cruelle, Jacques était extrêmement sensible à un bon procédé, de quelque part qu'il lui vînt. Il fut donc touché de l'espèce de cordialité que l'officier lui témoigna, et dont il était loin de soupçonner la cause. Quelques mots sur la fête rustique où tous deux s'étaient rencontrés la veille avaient promptement rompu la glace, et M. de Kergor, qui menait à son gré la conversation, la fit tomber sur les sujets que Lormeau connaissait le mieux.

Il eut l'art de l'écouter plutôt que de parler lui-même, ce qui acheva de lui gagner le cœur du paysan, car nous nous laissons prendre parce qu'on nous permet de dire plutôt que parce que l'on nous dit, et nous trouvons toujours plus d'esprit au confident à qui nous développons nos idées qu'à celui qui nous expose les siennes.

— Voilà un bien bon monsieur ! se dit Jacques en quittant l'officier.

XV

Les deux cousins dînèrent en tête-à-tête et n'en furent pas moins gais. Octave surtout se montra d'une humeur charmante, et raconta avec une verve et un entrain éblouissants toutes sortes d'aventures plus ou moins fantastiques, mais toutes vraies, assurait-il, qui lui étaient arrivées dans les pays extravagants où il avait promené son pavillon.

Le nom de Marthe ne fut même pas prononcé. Sur ce chapitre-là, on n'en était pas encore aux confidences, et les deux cousins étaient aussi discrets l'un que l'autre.

Le lendemain, à la même heure que la veille, Octave prit son fusil, et, tout seul, — car le chien, témoin de sa maladresse de la veille, ne daigna pas le suivre, — il s'en alla battre les buissons autour de la lande. Il était gai comme une alouette et léger comme un papillon.

Mais les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Le marin eut beau courir le pays dans toutes les directions, il ne put trouver la piste si ardemment cherchée. Le hasard méchant ne lui montra nulle part celle qu'il eût voulu voir partout. Elle s'obstinait à ne point paraître.

— Tu es moins en train aujourd'hui qu'hier, lui dit son cousin, le soir à dîner, en lui versant son rouge-bord de Romanée, dans lequel tout autre qu'un amoureux n'eût demandé qu'à noyer ses mélancolies.

— Je suis un peu fatigué ! répondit-il d'un ton distrait.

— Alors ne sors pas demain ! D'ailleurs, c'est dimanche, et je n'ai pas l'habitude de chasser ce jour-là. Généralement mes hôtes font comme moi. Nous devons l'exemple aux autres.

— Comme tu voudras, mon bon, murmura le vicomte ; je veux bien donner l'exemple aussi, moi !

— Alors viens à la messe ! Notre contrée est pieuse, et, vrai ! tu ne rencontrerais personne dans la campagne, ajouta M. de Vimeuse, en regardant son cousin. Tout le monde sera à l'église.

— Marthe aussi ! pensa notre officier.

LOUIS ENAULT.

La suite au prochain numéro.

CONFERENCES ADRESSÉES aux mères chrétiennes, par M. l'abbé Th. Pierret, docteur en théologie, archiprêtre, curé de Réthel. Ouvrage approuvé par S. G. Mgr. Landriot, évêque de Rouen et par S. G. Mgr. Regnault, évêque de Chartres. — Librairie Alfred Reboux, rue Nain, 1.